

ETAT ACTUEL DES CAUSES

DE BEATIFICATION ET DE CANONISATION

DANS L'ORDRE DE ST-DOMINIQUE

(Suite)

6.—AREQUIPA, au Pérou. La Servante de Dieu Anne des Anges de Monteagudo, religieuse professe de l'Ordre de St-Dominique, au Monastère de Ste-Catherine, décédée en 1686. Pour ce qui regarde le Postulateur Général, cette cause est déjà toute prête depuis plusieurs années. De nombreuses Lettres Postulatoires en ont demandé l'introduction qui ne saurait manquer d'avoir lieu cette année.

7.—MILAN ou Treia. Le Serviteur de Dieu, Louis-Marie Calco, Prêtre profès de notre Ordre, de la Congrégation de Ste-Sabine, décédé en 1709. Cette cause n'a pu encore être introduite, à défaut du Procès Additionnel sur la réputation de sainteté. Ce procès sera bientôt instruit dans la ville de Treia où l'on conserve en grande vénération le corps du Serviteur de Dieu dans l'antique église de notre Ordre. Les articles ont été écrits à cette fin, et les Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites expédiées.

8.—ANAGNI. La Servante de Dieu Claudia de la Croix des Anges, Vierge du Tiers-Ordre de St-Dominique, originaire d'Anagni, morte à Rome, en grande réputation de sainteté, en l'année 1715. Elle est ensevelie dans la chapelle du S. Rosaire de l'Eglise Ste-Sabine. Cette Cause pour la même raison que la précédente, n'a pu encore être introduite. Mais les articles ont été écrits et les Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites expédiées afin d'instruire à Anagni le Procès Additionnel de la réputation de sainteté.

9.—NAPLES. La Servante de Dieu Marie-Louise de Jésus, du Tiers-Ordre de St-Dominique, Fondatrice de l'Institut des Sept Douleurs de la B. V. M. et de Ste-Philomène, décédée en 1875. L'introduction de cette cause sera retardée de plusieurs